

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 79 (2015)
Heft: 315-316

Artikel: Un exemple de collaboration entre archéologie, histoire et linguistique : les ruines présumées de l'amphithéâtre d'Augustunemetum et le nom de terroir médiéval los Caires / illos Quadros (Clermont-Ferrand XIe-XVe s.)

Autor: Grémois, Emmanuel / Chambon, Jean-Pierre / Dartevelle, Hélène

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-842228>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un exemple de collaboration entre archéologie, histoire et linguistique : les ruines présumées de l'amphithéâtre d'*Augustonemetum* et le nom de terroir médiéval *los Caires / illos Quadros* (Clermont-Ferrand XI^e-XV^e s.)

L'étude d'*Augustonemetum*, capitale romaine des Arvernes, a été entreprise en 2005 dans le cadre d'un projet collectif de recherche (PCR)¹ avec le double objectif de mieux connaître et protéger le patrimoine archéologique de la ville et d'en établir la cartographie. D'une emprise d'environ 300 ha, la ville antique fait l'objet d'un découpage en feuilles de 11 ha à l'intérieur desquelles chaque vestige structuré est discuté et reporté sur un fond cadastral. Des études de sites combinant études de bâti et opérations de fouilles ont également été engagées. En outre des études transversales accompagnent ces travaux : céramologie, épigraphie, lapidaire, numismatique, géomorphologie, histoire médiévale, mais aussi linguistique². Le PCR associe plus de 40 chercheurs de diverses origines institutionnelles. Ce travail, soutenu par l'État et les collectivités en vue de la restitution des résultats au public, arrive bientôt à son terme et la publication de l'Atlas topographique d'*Augustonemetum* est prévue à l'horizon 2017.

Ce PCR a permis que s'instaure, depuis 2005, une collaboration de longue durée entre des archéologues (notamment Hélène Darteville et Christian Le Barrier), un historien médiéviste (Emmanuel Grélois) et un linguiste romainiste (Jean-Pierre Chambon), et ce sur un même terrain, connu de manière de plus en plus approfondie sous divers angles (vestiges matériels d'une part, documentation écrite médiévale, étymologie et histoire des toponymes d'autre part). L'article qu'on va lire est une illustration de cette collaboration. Il montre, à l'occasion d'une étude de cas, comment l'archéologie, l'histoire par les textes et la linguistique historique peuvent s'éclairer et se soutenir.

¹ Le PCR « Atlas topographique d'*Augustonemetum* », coordonné par Hélène Darteville, Service régional de l'archéologie, DRAC Auvergne.

² Voir de précédents travaux de toponymie réalisés dans le cadre du PCR : Chambon/Grélois (2011 et 2013) et Grélois/Chambon (2007 et 2008).

Il s'agira ici d'étudier le nom de terroir clermontois *los Caires/illos Quadros*. Absent de la thèse classique de Welslau (1965) comme des travaux de P.-F. Fournier, ce toponyme n'a été pris en compte que par Carles (2011, 214-215) dans le cadre de sa thèse sur l'émergence de l'ancien occitan auvergnat à la scripturalité, de manière nécessairement rapide, sur la seule base de l'attestation de 1022 (voir ci-dessous § 2, A, [citation 1]), non identifiée. Après avoir vu l'impasse où se trouvent les relations entre archéologie et linguistique et proposé, pour sortir de cette impasse et à titre d'exemple, une étude de cas procédant avec rigueur (§ 1), nous reprendrons ci-dessous en détail le traitement de ce nom de lieu : collecte de la documentation textuelle (§ 2), localisation du référent (§ 3), établissement de l'étymologie et de la motivation objective (§ 4-7) ; nous mettrons ensuite les résultats obtenus en relation avec ceux de l'archéologie (§ 8) ; enfin, nous situerons le toponyme dans son contexte local, aux plans motivationnel et onomasiologique (§ 9).

1. Des problèmes généraux au cas particulier

1.1. Archéologie, histoire et linguistique : divorce, malentendu ou collaboration ?

En France et à propos de la toponymie de la France, le dialogue entre linguistes et archéologues est loin d'être aisé. Les difficultés proviennent en partie de préventions et de malentendus, en partie sans doute du faible degré de scientificité qui caractérise la plupart des secteurs de la « toponymie française », en partie aussi du manque d'habitude à travailler en commun. Le cloisonnement qui en résulte se trouve accentué par l'utilisation par le linguiste d'un vocabulaire technique (« jargon linguistique ») qui nécessite d'être traduit pour être compris des archéologues, faute de quoi ils demeurent démunis ; inversement, linguistes et historiens des textes déplorent que les fouilles procèdent des aléas des découvertes, des prospections et des prescriptions et que les données archéologiques produites concernent rarement les zones où ils souhaiteraient en disposer, sans parler de la « littérature grise » des rapports archéologiques, peu accessible en termes tant de diffusion que de « jargon » propre. C'est pourquoi une collaboration de longue durée favorise l'intercompréhension voire une forme de bilinguisme entre disciplines et permet de créer un climat de confiance mutuelle, éprouvé par les résultats obtenus au fil du temps.

Les relations entre archéologie et linguistique ont encore pâti du discrédit qu'a jeté sur elles un article en ligne (Zadora-Rio 2001) dont le retentissement s'explique largement par son mode de diffusion, mais dont les diatribes se sont

finale-ment trompées de cible et, en parlant de « divorce » entre archéologie et toponymie, voudraient interdire leur dialogue³. Au lieu d'établir à quelles conditions drastiques la toponymie peut être utile à l'histoire, É. Zadora-Rio prétend de façon hasardeuse que les toponymes « obéissent beaucoup moins bien aux règles de la phonétique historique que les noms communs ». Ce faisant, elle corrobore à son insu les pratiques amateuristes de la toponymie qui la font sortir du champ de la linguistique historique. Plus loin, É. Zadora-Rio s'appuie sur des données erronées qui l'arrangent mais dont le fondement est fragile : selon une monographie déjà ancienne (Roblin 1951), les toponymes en -ĀCU correspondraient « plus souvent à des noms communs [...] qu'à des noms de personnes » ; cette hypothèse n'a jamais été retenue par les linguistes. Elle va jusqu'à soutenir que « toute tentative d'interprétation de la microtoponymie comme reflet direct de la réalité [...] n'a guère de sens », s'appuyant sur une étude de microtoponymie, dont l'un des acquis serait que « la désignation [toponymique] [...] tend à privilégier l'exceptionnel, l'élément rare ». Le raisonnement a de quoi surprendre car il opère par glissements successifs et par généralisation à partir des cas particuliers : parce que certains toponymes désigneraient des éléments exceptionnels, les autres, plus ordinaires, perdraient l'évidente valeur descriptive qui les a motivés au moment de leur genèse ; à cause de la « croyance excessive dans le réalisme des toponymes », il faudrait renoncer à les utiliser dans l'histoire du paysage et du peuplement.

À force d'aller contre le sens commun en s'abritant derrière une forme de raisonnement syllogistique vaguement anthropologique (les toponymes reflètent la réalité ; or certains d'entre eux ne décrivent pas le paysage effectivement observé ; donc la toponymie est un « système de représentation »), l'hypercriticisme érigé en doctrine condamne d'emblée toute collaboration entre disciplines. É. Zadora-Rio a raison de mettre en garde contre l'« effet de miroir », parmi « les pièges ordinaires (...) de l'interdisciplinarité », où chacun, depuis son champ de compétences, fait confiance aux données tirées aveuglément de l'autre discipline pour les corroborer à sa façon. Elle manque néanmoins son but en dénigrant d'un bloc la toponymie et en englobant sous ce mot des pratiques dont la valeur scientifique est très inégale. Il aurait été de meilleure méthode et surtout infiniment plus positif et productif de souligner d'abord combien les historiens (des textes) et les archéologues utilisent trop souvent avec naïveté les données toponymiques, et ensuite de proposer comment et à quelles conditions la collaboration avec le linguiste est possible, dans

³ Le dialogue ne doit d'ailleurs pas s'instaurer entre « archéologie et toponymie », mais entre archéologie et linguistique (historique), à propos de la toponymie. Il ne s'agit pas, en outre, d'un tête-à-tête car il faut introduire un troisième personnage : l'historien (des textes).

un climat de confiance retrouvée. C'est ce dernier objectif que nous entendons à présent poursuivre à travers l'étude de cas qui suit.

1.2. Genèse d'une étude de cas : de l'aporie aux résultats cohérents

Il n'est pas inutile d'expliquer aux lecteurs par quel cheminement nous en sommes venus à identifier de mystérieux vestiges en croisant données iconographiques, archéologiques, écrites et linguistiques.

À l'origine de notre démarche se trouve une vue cavalière de Fuzier, peintre clermontois chargé en 1574 par les édiles municipaux de représenter « la ville et cité de Clermont », vue publiée l'année suivante dans la *Cosmographie universelle de tout le monde* de François de Belleforest. Sur ce plan scénographique figure un monument en ruine qui a intrigué les commentateurs mais n'a encore jamais été formellement identifié et dont la présence dans le secteur sud-est de la ville a longtemps été attribuée à une erreur de localisation de la part du graveur.

Le plan a d'abord suscité un travail de compilation de la documentation ancienne (cartographie et mentions des vestiges signalés par les auteurs des XVIII^e et XIX^e siècles) et des données archéologiques, couplé à une analyse serrée du dessin de Fuzier. Cette recherche nous a permis d'aboutir à la conclusion que ce monument n'est figuré ni par hasard ni par erreur sur le plan de Fuzier et qu'il s'agit très probablement de l'amphithéâtre de la ville antique⁴.

En dix années de collaboration au sein du PCR, l'interprétation de ce dessin aura été l'une des tâches les plus difficiles. À l'automne 2013 encore, certains d'entre nous étaient sceptiques quant à la réalité d'un édifice encore visible au XVI^e siècle aux abords de la ville : la lecture littérale des sources écrites couvrant la zone, pourtant assez nombreuses et remontant aux alentours de l'an mil, ne révèle que des vignes et des clos de vignes, sans trace d'habitat, ni d'édifices en élévation, ni même de ruines qui eussent arrêté le regard et servi de repère topographique. La grande précision du plan de Fuzier, connaisseur des lieux puisque Clermontois, d'une part, et l'absence d'attestation écrite ancienne corroborant explicitement l'existence des vestiges, d'autre part, conduisaient à l'aporie la plus décevante. Il aura fallu la persévérance des archéologues, lors d'une discussion en janvier 2014, pour qu'un indice convainque l'historien récalcitrant et le linguiste, alors dépourvu d'arguments *pro* ou *contra*, de reprendre le dossier textuel : l'archéologie du bâti (Christian

⁴ Les éléments détaillés de la démonstration sur la base des données archéologiques seront développés dans la publication de l'Atlas topographique d'*Augustonemetum*.

Le Barrier) suggéra alors que si l'édifice encore en élévation partielle en 1574 a rapidement disparu par la suite, c'est qu'il a dû servir de carrière et que le bâti urbain de Clermont, sous ses enduits, doit en garder le souvenir. Aussitôt revint en mémoire à l'historien (Emmanuel Grémois) le toponyme, localisé encore approximativement et sans motivation objective originelle, *illos Quadros* / [*los*] *Quayres*. Dès lors, la convergence entre archéologie, textes et linguistique était redevenue possible.

Les lignes qui suivent procèdent, une fois le doute levé, de la confiance peu à peu conquise, de l'osmose établie au sein du PCR, et, à travers l'étude d'un cas particulier, entendent proposer un protocole de travail pour des collaborations futures entre archéologie, linguistique et histoire par les textes.

2. Tableau des attestations

Dans l'état actuel de la documentation, le microtoponyme qui nous intéresse n'est attesté que durant le Moyen Âge, du XI^e au XV^e siècle, dans les trois langues écrites qui se sont succédé dans la région durant cette période : le latin médiéval, l'ancien occitan et le moyen français. De nouveaux dépouillements d'archives, notamment dans le fonds de la collégiale Saint-Genès (dont la paroisse couvre, dans sa portion nord-est, le secteur concerné) ou dans la série C pour l'époque moderne, pourraient préciser la localisation exacte du toponyme et, probablement, dater sa disparition par substitution quelque temps après la disparition du référent originel. Pour lors, nous fonderons notre propos sur des dépouillements antérieurs à l'identification du toponyme et de ses corrélats archéologiques. Voici la documentation que nous avons réunie (pour les conventions lexicographiques, voir Grémois/Chambon 2008, 6)⁵.

A. Formes latines basées sur l'ancien occitan.

- (1) 1022 (orig.) mlt. *illos Quadros* «vendedimus campo .I. de sisterias .II. ad bastimentum de teula Sanctę Mariae. Fines habet d'uno latus Sancti Laurentii, de alio Rotgerio, de tercio Joseph, ex qua<r>to via publica. Per istas fines vos vendimus, contravalente solidos .XVII. sine ullo homine contradicente. Et si homo est qui ullam calumniam movere voluerit, duplas terras legaliter componat; et est sita [*sic*] in vicaria Sancta Maria

⁵ Les cotes renvoient aux fonds des Archives départementales du Puy-de-Dôme. — Abréviations: aalb. = occitan médiéval albigeois; aauv. = occitan médiéval auvergnat; acc. = accusatif; alim. = occitan médiéval limousin; aocc. = occitan médiéval; apérig. = ancien occitan périgourdin; l. = ligne; lim. = occitan limousin contemporain; mfr. = moyen français; mlt. = latin médiéval; n. st. = nouveau style; orig. = document transmis en original; périg. = occitan périgourdin contemporain.

ad illos Quadros» (3 G, arm. 18, sac A, c. 15 = Lauranson-Rosaz 1992, 40 = Carles 2011, 214-215).

Rem. — Dans *ad illos Quadros*, *ad* est évidemment la préposition locative: celle-ci sature la place que pourrait éventuellement occuper dans ce syntagme la préposition hypostasiée *ad* intégrée au nom de lieu (voir ci-dessous (2), Rem. (4) et cf. Carles 2011, 304); on pourrait également penser que les deux emplois de la préposition (“à *ad illos Quadros*”) se sont recouverts par superposition syllabique (**ad ad* → *ad*).

- (2) *Ca* 2^e quart XI^e s. (orig.) mlt. *ad Quadros* [en emploi autonymique, à l'acc.] «in suburbio Arvernus .ii. sextairadas que dicitur ad Quadros; fines habet de uno latus terra Sancti Laurentii, et de alio Rotgerio, de tercio Josep, ex quarto via publica» (3 G, arm. 18, sac A, c. 49).

Rem. — (i) Dans «.ii. sextairadas que dicitur ad Quadros», l'antécédent de *que dicitur ad Quadros* est *suburbio*. (ii) L'accusatif *Quadros* fonctionne ici comme cas du nom considéré en lui-même. (iii) Dans *ad Quadros*, l'apparition de l'article est bloquée par le contexte latin (cf. Carles 2011, 362-363). (iv) L'hypostase de la préposition aocc. *a* (ici latinisée en *ad*) – une tendance qui remonte haut dans la latinité (Väänänen 1981, 121-136) – est bien attestée dans d'autres documents auvergnats de la même période (voir Carles 2011, 300-305).

B. Formes occitanes.

- (3) 1195 n. st. (orig.) aocc. [*los*] *Caires* «A Sait Andreu laisse per m'anoal e per mo linatge lo champ de Croela, e la terra d'Orsinas, e las vignas [19] dels Caires, e la peazo que G. Dalmaz a de me, e .iiii. sisters de fromen en la carta lista de la condamina de Cromeda» (Brunel 1926, n° 282).
- (4) *Ca* 1220 (orig.) aocc. [*los*] *Caires* «Chamoncels .i. sist. de from. aus Caires» (4 G 54, f. 2).
- (5) 1242 (orig.) aocc. [*los*] *Quaires* «Als Quaires. En la vinha Dur. Grimalt de .iiii. obras lo ters e .xii. d. de ces, eil vinha es josta las vinhas Robert de Saint Dezieri els hereteirs Huguo Escolt devev soleil levant, e josta la vinha P. Bel devev noit, e josta la vinha als hereteirs Turissador devev meidia, e josta la vinha G. Coireir devev biza, e deu l'aportar lo tenementers» (4 G 55, f. 41); «Als Quaires. En la vinha Bonafos Agne de .x. obras quart el desme et emina de segel de ces, eil vinha es jostal champ al hereteirs Heldi de Monto devev soleil levant, e josta lo coinha a l'Amblarda devev noit, e josta l'estrada cuminal per ont hom vai da Clarmon ad Herbeirs devev meidia, e jostal champ al hereteirs W. Escaune devev biza, e deu l'aportar lo tenementers» (f. 48v); «El terrador dels Quaires. En la vinha

als Bernardencs de .vi. obras lo quart el desme e una sau[78]ma d'obleihas, eil vinha es josta la vinha P. de Font Saliva deve soleil levant, e josta la vinha Huguo Laurens deve noit, e josta la via cuminal per ont hom vai da Clarmont a l'Arbre Bascheir deve meidia, e josta la vinha Bonet Acharias deve biza, una petita via e mei, el tenementers deu l'aportar» (f. 77v-78).

- (6) 1319 (orig.) [exceptionnellement sans article défini] aocc. *Cayres* (en contexte latin) «quandam vineam sitam in territorio de Cayres, juxta vineam Durandi Chambo, civis Claromontis, ab una parte, et vineam heredum Jacobi Regis, quondam civis Claromontis, ab alia parte, et viam communem, ab alia parte, moventem de dominio et censiva capituli cathedralis ecclesie Claromontis et monasterii Sancti Illidii Claromontis ad annum censum anno quolibet dicto capitulo Claromontis et monasterio Sancti Illidii Claromontis defferendum et ad decimam dictorum capituli et monasterii» (3 G, arm. 8, sac A, c. 11).
- (7) 1353 (orig.) aocc. [los] *Cayres* (en contexte latin) «medietatem cujusdam vinee site in territorio daus Cayres, subtus domum Predicatorum Claromontis, juxta vineam Andre Jauffre ex una parte, et vineam dicte Alazie ex alia parte, et viam communem ex alia parte» (5 E 0 1336, f. 74v).
- (8) 1362 (orig.) aocc. [los] *Cayres* (en contexte latin) «in territorio dels Quayres» (4 G 57, f. 8v).
- (9) 1426-1429 (orig.) [lo] *Quayres* (en contexte latin) «[in territorio] del Quayres» (1 G 79, f. 1, table du terrier de l'évêché; le feuillet correspondant est perdu).

Rem. — Le pluriel est assuré par le -s de *Quayres*, conforme à toute la tradition. L'amuïssement de -s final dans l'article devant un mot à initiale consonantique est attesté en ancien auvergnat depuis 1195 (Chambon 1981, 235).

- Dans une dénomination personnelle complexe [exceptionnellement sans article défini].
- (10) 1400 (orig.) mlt./aocc. [nom.] *Petrus de Cayres* (en contexte latin) «constitutus personaliter Petrus de Cayres, parrochianus Sancti Genesii Claromontis» (4 G 160, f. 9).
- (11) 1402 n. st. (orig.) mlt./aocc. [gén.] *Petri de Cayres* (en contexte latin) «quamdam pedam sitam in suburbiis Civitatis Claromontensis in territorio appellato de Pedis Sancti Laurencii, juxta vineam Roberti Jauffre

a borea, pedam Michaelis Chapel que nunc est Petri de Cayres, parrochiani Sancti Genesii Claromontis, ab oriente, vineam Guillelmi Barralhe a meridie, et viam comunem ab occidente» (4 G 160, f. 10).

Rem. — L'absence d'article peut être mise en relation avec l'insertion du nom de lieu, en contexte latin, dans une désignation personnelle complexe mi-latine, mi-occitane.

C. Forme française.

- (12) XV^e s. (orig.) [sans adaptation de la préposition articulée occitane] aocc./mfr. [loz] *Quayres*, [loux] *Quayres* «S'ensuyvent les confinacions de la parroisse de Saint Genez hors de la ville et cité de Clermont pretendues par le chappitre de Saint Genez. [...] Item et dudict Tour l'Evesque vient au territoire vulgairement appellé le Claux Belugha, tirant tout droict dudict Claux Beluge, enclus iceluy Claux Beluge, jusques au territoire doux Quayres, pareillement ledit territoire doz Quayres enclus dans ladicte parroisse. Item et dudict territoire doz Quayres va tout droict a la croix de Polines» (3 G, arm. 8, sac H, c. 1 d, f. 1).

3. La localisation du référent

Étant donné d'une part sa rareté relative par rapport aux toponymes voisins et d'autre part sa disparition, probablement à l'époque moderne, *los Caires* n'est pas *a priori* aisé à localiser exactement. Pour ce faire, il importe d'examiner les toponymes qui lui sont associés, tout particulièrement *Claus Belugha*, *la Parlette (la Pratleta)* et *les Paulines (Paulinas)*, ainsi que les données topographiques voisines.

3.1. Les données des confinacions du XV^e siècle (citation 12)

De la délimitation de la paroisse de Saint-Genès de Clermont, ici avec les paroisses de Saint-Laurent et de Notre-Dame-du-Port situées au nord, il ressort deux informations.

- (i) *Los Caires* était situé dans le ressort paroissial de Saint-Genès, donc au sud de l'actuelle rue Delarbre qui, depuis la porte Notre-Dame (au bas de la rue Grégoire-de-Tours, à son débouché sur le boulevard Trudaine), faisait limite entre les paroisses.
- (ii) *Los Caires* se trouvait placé, selon l'orientation approximativement est-ouest qu'emprunte la délimitation, entre *Claus Belugha* (situé probablement à l'intérieur du quadrilatère délimité par les rues Bansac, Delarbre,

Audollent et par l'avenue Carnot) à l'ouest, et à l'est *la Croix de Polines*, vraisemblablement une croix de carrefour située au niveau de l'actuel pont franchissant la voie ferrée au sud de la gare ferroviaire, à la convergence des avenues des Paulines et Carnot et des rues Anatole-France et de la Cartoucherie.

3.2. Les attestations du XI^e siècle (citations 1 et 2)

3.2.1. Dans ces documents, *illos Quadros/ad Quadros* n'a été identifié ni par Cohendy (1854, 377, 427), ni par Lauranson-Rosaz (1987, 397 = 2007, 461), ni par Carles (2011, 214). Lauranson-Rosaz (1992, 39) a francisé en « aux Quarts » de manière manifestement induite.

3.2.2. On peut observer que l'acheteur puis donateur est nommé *Emeno de Raciaco* dans le document (2) : ce nom de personne contient l'ancien toponyme (d'abord nom d'habitat, encore en 893-898 et 1^{re} m. XI^e s., puis simple nom de terroir) qui survit dans l'odonyme clermontois *rue du Rassat*, dans le quartier de la Sarre, au sud-est de la ville médiévale (voir Grémois/Chambon 2008, 132-134).

Le texte (2) où figure la forme *ad Quadros* constitue en fait un récapitulatif des acquisitions réalisées auparavant par *Emeno de Raciaco* entre 1017-1025 et 1026-1032, dont celle de 1022 (1), et données aux chanoines de Clermont ultérieurement. De fait, l'acte de 1022 et son analyse ultérieure localisent différemment *illos Quadros/ad Quadros* : la première fois « in vicaria Sancta Maria », la seconde « in suburbio Arvernensis ». Cela suppose, selon toute vraisemblance, l'équivalence entre les deux procédés de localisation. Si la seconde ne pose guère de difficulté de compréhension (étant *extra muros* par rapport à l'enceinte dite des Cinq Portes mais à proximité de celle-ci, le secteur relève du *suburbium* ou des *suburbana* de Clermont/Arvernensis), on ne peut en revanche que proposer des hypothèses pour cerner la réalité que recouvre la *vicaria Sancta Maria*. Le premier élément du syntagme, *vicaria*, ne peut évoquer, en 1022, une circonscription carolingienne ou post-carolingienne ni le moindre pouvoir public délégué, sauf peut-être le souvenir d'un droit comtal concédé ou privatisé au profit de Sainte-Marie. Le second élément justement, *Sancta Maria*, ne peut renvoyer, à cette date, qu'à l'église du siège épiscopal (dédiée primitivement aux saints Agricole et Vital, mais aussi à la Vierge depuis le milieu du X^e siècle) ou à *Sancta Maria Principalis* (future Notre-Dame-du-Port). Nous optons pour la seconde proposition car la donation de 1022 est faite « ad bastimentum de *teula Sanctę Mariae* », probablement pour la couverture en tuiles de l'église qui, quelques décennies auparavant, avait déjà fait

l'objet d'un bref (*Breve de terra Sancta Maria Principalis*, 3 G, arm. 18, sac B, c. 1) «pro bastimento ipsius Sancta Maria» détaillant les revenus affectés à la construction de l'église. Par suite, on propose de tenir la *vicaria Sancta Maria* pour l'ensemble des biens-fonds ou des revenus (qu'ils aient ou non une cohérence territoriale) affectés à Sainte-Marie dite Principale aussi longtemps que le chantier le nécessite. La disparition du terme, au profit de la localisation transparente *in suburbio Arvernus* (citation 2), pourrait alors s'expliquer par l'achèvement des travaux et le retour au régime ordinaire des biens-fonds ou des revenus qui avaient été transférés temporairement à l'église Sainte-Marie dite Principale.

3.3. *L'attestation du testament de Peironelle de Bulhon (1195)* (citation 3)

L'attribution de cette mention au nom de lieu-dit clermontois qui nous intéresse est soutenue par le fait que Peironelle lègue aussi des terres et surtout des vignes qu'elle possédait à Clermont dans des terroirs proches des *Caires*: — aux Paulines (Brunel 1926, n° 282, l. 15; Grémois/Chambon 2008, 117-122); — à *Claus Beluja* (l. 17, lu à tort «Claus Belvia» par Brunel; voir Chambon 1988, 143, où la localisation est à corriger); — à la Raye-Dieu (l. 12; P.-F. Fournier, NROC 338 n. 149 et 1984, 28 n. 7; Chambon 1984, 30-31); — à *l'Orador de las Salas* (l. 3), c'est-à-dire dans le quartier actuel de l'Oradou (Chambon/Grémois 2008, 115-117); — à *las Salas* (l. 12), dans le même secteur (Chambon/Grémois 2008, 117-118); — à Herbet (l. 5, 29; Grémois/Chambon 2008, 84-89).

3.4. *Les attestations du terrier Dogue (1242)* (citation 5)

Ces diverses mentions confirment le voisinage de *los Quaires* et de *Paulinas* (les Paulines), à proximité du chemin qui joint Clermont (depuis la porte Notre-Dame par la rue Delarbre ou par l'avenue Carnot) à Herbet ou à *l'Arbre Baschier* (rue Anatole-France).

3.5. *L'attestation de 1353* (citation 7)

Cette mention prouve la proximité entre l'enclos des Jacobins (aujourd'hui lycée Godefroy-de-Bouillon) au nord et *los Cayres* au sud. Le couvent des frères prêcheurs s'est en effet établi et surtout agrandi au sud dans une aire appelée *las Pedas* (*Sancti Laurencii*) ou *la Ciutat*, c'est-à-dire un ensemble de parcelles en vignes subdivisées sous la forme d'un lotissement suburbain largement avorté (Grémois 2003, 2, 355-357) dont la masse parcellaire – actuel-

lement entre la place Delille (*Champ Herm*), le boulevard Trudaine, la rue Delarbre, la rue Audollent (*via Layronessa*) et le lycée Godefroy-de-Bouillon – forme la limite septentrionale de *Clau Beluga* et de *los Caires*.

3.6. *Les autres attestations (citations 4, 6, 8, 9, 10, 11)*

Ces mentions ne procurent aucune précision topographique, faute de confronts (tenants et aboutissants) toponymiques, d'ordre topographique cohérent ou de contexte. En ce qui concerne les mentions d'anthroponymes (citations 10 et 11), voir ci-dessous § 6.

3.7. *Bilan*

La localisation précise des toponymes voisins de *los Caires* permet de cerner l'étendue de ce dernier terroir. *Clau Beluga* semble correspondre au quadrilatère formé par les actuelles avenue Trudaine à l'ouest, rue Delarbre au nord, rue Audollent à l'est et avenue Carnot au sud. Au sud commencent *les Paulines (Paulinas)*. À l'est, passé la *croix des Polines* s'étend la *Parlette (la Pratleta)* jusqu'à Herbet et à l'*Arbre Baschier* (débouché de la rue d'Herbet sur la rue Anatole-France) ou aux *Escures* (à proximité de l'*Arbre Baschier*)⁶. Il se peut aussi que *Clau Beluga* et *los Caires* se recoupent en partie, aux alentours de l'actuel lycée Jeanne-d'Arc et surtout du square de la Jeune Résistance⁷.

Au total, on peut raisonnablement circonscrire *los Quaires* au secteur délimité par la rue Audollent à l'ouest, la rue Delarbre au nord, l'avenue de Grande-Bretagne et l'Esplanade au nord-est, l'avenue Carnot au sud.

⁶ Afin d'estimer l'étendue très étirée du terroir de la Parlette, voici quelques occurrences de ce nom de terroir. Extrémité occidentale: — fin du XIII^e siècle «en la grangha Fayet i quarta de palmola de ces e mii d., e li grangha es josta lo mazel maystre P. Jacme [au Camp Herm = *place Delille*] devev soleilh levant, la charreyra cuminal el mei, e las mayzos als Predicadors devev soleil levant e ves biza, e la via cuminal que meu dal Port e vay a la Pratleta devev meydia» (4 G 55, f. 14v-15); — s. d. (analyse XV^e siècle d'un document remontant probablement à la fin du XIII^e siècle) «subtus domum Predicatorum, decima in tribus olim peciis vinee in territorio qui [sic] dicitur Coing au Barners, juxta viam publicam que tendit a la Pratleta a borea, viam que dicitur Via Layronessa ab occidente» (3 G, arm. 5, sac H, c. 1 d, f. 9). Extrémité orientale: 1506 «terroir de la Parlete pres du pont d'Erbers» (7 G 7/93, f. 9).

⁷ 1237 «que vinea et terra site sunt in territorio de la Pratleta inter fontem de la Pratleta et Clausum Beluga» (5 G 121, l. 12, c. 12 aux sceaux).

4. L'origine du microtoponyme *los Caires*⁸

L'étymologie de *illos Quadros* (1022) a été donnée par Carles (2011, 215). L'interprétation peut être précisée dans les termes suivants :

- aocc. *los Caires* (et variantes) est un microtoponyme d'origine délexicale formé sur aauv. *caire* (var. *cayre*, *quayre*, *chayre*) s. m. “pierre taillée de façon à être utilisée dans une construction, pierre de taille, bloc de pierre taillée” (Montferrand 1260/1261, Lodge 1985, 169; Montferrand 1346/1348—1364/1365, Lodge 2010, 558; Saint-Flour 1383—1439, DAOA 181)⁹;
- cf. encore aalb. *cayre* s. m. “pierre carrée, moellon” (Albi 1360, FEW 2, 1400b, QUADRUS)¹⁰, alim. *cayr* “pierre de taille, moellon” (Limoges 1507, Villoutreix 1987, 8 = 2002, 135)¹¹, apérig. *cayre* “id.” (Périgueux 1335-1336, comptes de la ville, Vivas 2012, 602-603);
- il n'y a rien à retenir de la proposition faite par Welslau (1965, 48) à propos d'un homonyme (*les Caires*, nom de lieu-dit, commune de Durtol)¹².

La présence de l'article dès la première attestation latinisée (1022) et dans presque toutes les attestations en langues vulgaires (exceptions: aocc. 1319 *Cayres* et dans le nom de personne aocc./mlt. 1400—1402 *Petrus de Cayres*) indique que la création du microtoponyme *los Caires* est postérieure à *ca* 700 (cf. Chambon 2005); le terminus *post quem non* est fourni par la première mention: 1022. On considérera donc qu'on a affaire à une formation du haut Moyen Âge: *ca* 700—av. 1022.

⁸ Sur ce type toponymique en général, voir Longnon (1929, §2735 et n. 1), Gröhler (1913-1933, 2, 97), Vincent (1937, 214), Dauzat/Rostaing (1978, 131, 158), TGF (§26577-26580). Les vues de ces manuels sont souvent imprécises, confuses ou peu crédibles.

⁹ Le mot est attesté aussi, à une seule reprise, dans le sens secondaire de “borne de délimitation de propriétés” (Dienne 1429, DAOA 181).

¹⁰ La source du FEW, les *Comptes consulaires d'Albi* édités par Auguste Vidal (Toulouse, 1900), n'a pu être utilisée par Lv 1 (paru en 1894), mais elle est certainement aussi la source de LvP (1909) s. v. *caire* (dans le sens de “pierre de taille, moellon”).

¹¹ Cette forme sans -e de soutien est régulière en limousin (Ronjat 1930-1941, 1, 220-221); cf., par exemple, alim. *paer* “père” (1120), *pair* (1150), apérig. id. (1185), Creuse, lim. périg. [‘pae] dans FEW (8, 8a et 8b, PATER).

¹² Welslau, qui commet une grave confusion avec le type *la Cheire* (sur ce type, voir Chambon/Grémois 2007), veut rapporter, contre toute vraisemblance, *les Caires* à «vorindogerm. *CAR “Stein”». Une telle base n'aurait pas manqué de connaître la palatalisation de l'occlusive vélaire initiale.

5. La motivation objective du microtoponyme : nécessairement des ruines antiques

Aocc. *caire* désignant un objet intentionnellement façonné par l'homme et non pas une réalité naturelle, son pluriel *caires* a pu être appliqué originellement en toponymie soit, en référence directe, à un ensemble remarquable de pierres ou de blocs de pierre déjà taillés, soit, par métonymie, à une carrière d'où l'on extrayait des pierres ou des blocs pour la construction. La localisation du microtoponyme clermontois et les données géologiques conduisent à exclure très nettement l'idée d'une motivation basée sur une carrière de pierres. On conclura que *los Caires* s'est appliqué à l'origine aux pierres taillées ou aux blocs d'un édifice plus ou moins ruiné. Autant dire – étant données la période de formation du toponyme (ca 700—av. 1022; ci-dessus § 4) et la situation du référent dans la campagne viticole de la proche banlieue médiévale – à des vestiges saillants, encore en élévation ou à l'état d'amas, d'une construction en pierres remontant à l'époque romaine. Ces vestiges auraient été situés à la limite orientale de la ville antique.

6. Indices textuels convergents

L'hypothèse d'une zone où les ruines antiques ont servi de carrière de blocs taillés est confortée par une enquête sur les tailleurs de pierre (*lathomi*) que les archives mentionnent à Clermont aux derniers siècles du Moyen Âge. Quelques données indirectes relatives à l'exploitation du secteur qui nous intéresse méritent en effet attention.

Dans le terrier du doyenné de Notre-Dame-du-Port (commencé en 1397) apparaissent les noms de trois tailleurs de pierre entre 1400 et 1410. Un certain « Petrus Belvaix, latomus » est paroissien du Port (1410: 4 G 160, f. 23v). Mieux, la demi-pède que tient en 1400 « Petrus de Cayres, parrochianus Sancti Genesii Claromontis » (citation 10) dans les Pèdes de Saint-Laurent (voir ci-dessus § 3.5.), il l'avait acquise « a Michaele Chapel, et per antea fuerat Stephani Bloti latomi ». Or les Pèdes de Saint-Laurent correspondent *grosso modo* à l'espace situé au sud-est de l'église Saint-Laurent, à l'extérieur de l'enceinte urbaine, soit au sud de la place Delille, à l'emplacement du boulevard Trudaine et jusqu'aux rues Bansac et Delarbre. Le texte suggère, à supposer que *Petrus de Cayres* (citations 10 et 11) tire son nom à la fois du terroir qu'il exploite et de son activité probable de carrier, que la parcelle est exploitée par une succession de tailleurs de pierre, ce qui pourrait expliquer que le texte mentionne trois exploitants successifs, chose peu courante dans une transaction ou une reconnaissance de tenancier. On sait au surplus que cet Étienne

(de) Blot, premier propriétaire connu de la demi-pède, s'était formé auprès d'un maître tailleur de pierre originaire du diocèse de Soissons, Colin «de Juveni» (5 E 0 1339, f. 14; information communiquée par Mathieu Lescuyer).

Enfin, toujours dans le même terrier du doyenné du Port figure un troisième tailleur de pierre mentionné en 1402: «Memoria quod de super hiis in quibus magister P. Ussamat mihi tenebatur ratione census vinee de subtus Predicadores die XIX^a decembris per manum Guillelmi Regis, latomi». Pierre Ussamat, par ailleurs clerc, bachelier en décrets (1396: 3 G, arm. 7, sac M, c. 1) et qualifié de *jurisperitus* (1393: 4 G 4/14), tient donc une vigne qu'il fait vraisemblablement exploiter, moyennant un contrat spécifique, par le tailleur de pierre. Comme on l'a constaté plus haut déjà, les parcelles viticoles, vignes et treilles, sises au sud-est du *Champ Herm* (place Delille) et au sud des Prêcheurs (lycée Godefroy-de-Bouillon), autrement dit dans *las Pedas Sancti Laurencii*, à *Clau Beluga* comme aux *Quayres*, semblent parsemées de blocs de pierre qui justifient des contrats particuliers comme celui qu'on décèle dans le dernier cas évoqué.

En contrebas de la zone étudiée, le prix anormalement élevé (30 livres) en 1237 de la «vinea et terra» à la Parlette près de *Clausum Beluga* déjà évoquée (ci-dessus § 3.7. n. 7) doit trouver son explication moins dans des dispositions exceptionnelles à l'agriculture que dans les richesses probables de son sol, à savoir les blocs de pierre extraits.

7. Indices toponymiques convergents

La motivation objective qui doit être attribuée à *los Caires* (§ 5, 6) ne peut surprendre. Plusieurs cas de toponymes du Massif Central occitan possédant une motivation objective similaire peuvent être produits.

- (1) En Haute-Vienne, *Les Cars*, nom d'une commune, a été mis en rapport par Villoutreix (2002, 135) avec les «vestiges de constructions gallo-romaines, avec hypocauste et portions de mosaïques, sur le site des *Carillons*, à 400 m du clocher des Cars»; voir déjà Villoutreix (1987, 8) et cf. CAG (87, 56). Les formes anciennes, alim. *los Cars ca 1085*, *los Caers XII^e s.*, *li Quair 1219*, *los Cars 1221*, mlt. *Quadris 1224* (Villoutreix 2002, 135), assurent le rattachement du type toponymique limousin *Cars* (cf. exemplaires 2 et 6 *infra*) à QUADRU (cf. aussi ci-dessous n. 15)¹³.
- (2) La situation est encore plus nette en Corrèze avec *les Cars* (Villoutreix 1992, 33; 2002, 135). En effet: «en limite des communes de Pérols et

¹³ Pour l'absence de -e de soutien, voir ci-dessus n. 11.

Saint-Merd-les-Oussines, les ruines gallo-romaines des *Cars* [...] ont, depuis toujours, servi de carrière aux habitants [...]. Des fouilles amorcées en 1936 permirent la mise au jour d'un ensemble cultuel et funéraire et d'une habitation. [...] Un amoncellement de pierres de taille, visibles sur une croupe, représente les vestiges de deux édifices entourés d'une enceinte rectangulaire [...]. Tous deux sont construits selon les mêmes techniques: les blocs de grand appareil, parfaitement taillés et ajustés, étaient assemblés à joints vifs et maintenus entre eux par des crampons métalliques» (CAG 19, 86).

- (3) En Lozère, dans la commune de Barjac, «à l'entrée aval [du hameau] des Cayres, un site archéologique aperçu en 1856 [...] a été retrouvé en 1986» et a livré en 1991 «des blocs architectoniques qui donnent une nouvelle ampleur aux structures endommagées» et qui, avec d'autres éléments («dallage en grand appareil, [...] caniveaux, [...] corniches, [...] base de colonne»), impliquent l'existence d'«un édifice luxueux», «soit riche villa, soit temple ou mausolée» (Chardonnet 2002, 76; cf. CAG 48, 59)¹⁴.
- (4) Dans le même département, dans la commune de Belvezet, «près du menhir de la *Baraque des Cayres*, dans le terrain dépendant du hameau de la Vialle, se trouvent des vestiges de constructions, avec murs, *tegulae*, *imbrices* [...]» (CAG 48, 47).
- (5) Exemple parfaitement net: dans la commune de Vesseaux (Ardèche), «la *Croix de Chauliac* ou *des Cayres*» est construite «avec des blocs antiques en réemploi» (CAG 07, 425-426, avec une photographie).
- (6) Enfin, il est possible de présumer une motivation toponymique basée sur des vestiges antiques aux Martres-d'Artière (Puy-de-Dôme), où, «aux *Quaires*, on a repéré un important établissement gallo-romain» (CAG 63/2, 214), voire à Saint-Goussaud (Creuse) où ont été notées, «aux *Cars*, quelques traces d'occupation» (CAG 23, 73; Villoutreix 2002, 135)¹⁵.

8. Résultats croisés de l'analyse linguistique et de l'archéologie

Les résultats de l'analyse linguistique et ceux de l'archéologie coïncident harmonieusement. L'analyse linguistique (§2-7) confirme la présence d'un

¹⁴ Flutre (1957, 86) veut expliquer *les Cayres* (Barjac) par un pré-indo-européen **karri* “rocher”, ce qui est une impossibilité phonétique (cf. ci-dessus n. 12).

¹⁵ Il n'existe pas de corrélat archéologique connu (∅ CAG 23, 99) à Saint-Pardoux-*les-Cars* (Creuse), mlt. *Sancti Pardulfi Cadris* 1158, *Cadris* 1184, 1210, etc. (Villoutreix 2002, 135).

monument très important, dont la localisation est précisée. L'examen, à nouveaux frais, du plan de Fuzier et les indices archéologiques conduisent en effet à localiser la ruine dans le secteur du lycée Jeanne-d'Arc, entre la rue Delarbre, la rue Auguste-Audollent et l'avenue Carnot, légèrement en surplomb et à l'ouest du point où convergent les actuelles rue Anatole-France et avenues Carnot et des Paulines, c'est-à-dire à la rencontre des voies antiques venant de Nîmes, de Lyon et de Bourges, et probablement du contournement sud de l'agglomération en provenance du Puy de Dôme et de Saintes.

Construit en grand appareil, l'édifice public était de dimensions telles qu'il put être exploité sous forme de carrière pendant une longue durée, d'au moins cinq à six siècles, constituant de fait un gisement de matériaux considérable pour le bâti urbain médiéval et moderne à Clermont. L'apparition de cette construction dans le paysage urbain antique engendre une série de questions sur les modalités pratiques de sa construction (lieux d'extraction de la pierre, pistes et voies d'accès pour l'acheminement des matériaux, utilisation éventuelle du transport fluvial sur l'Allier) et sur les conditions politiques et économiques de sa mise en œuvre (commanditaires, édiles, etc.). Au-delà de la période antique, la pérennisation partielle de l'édifice et le remploi de ses matériaux à partir de l'époque médiévale ouvrent de nouvelles pistes de recherche et de réflexion, qui sortent néanmoins du cadre de la présente étude.

9. Conclusions

Dans le *suburbium* clermontois, plusieurs microtoponymes motivés par des ruines de l'époque romaine (généralement formés à l'époque médiévale et presque tous sortis de l'usage à l'époque contemporaine), ont déjà été mis en évidence :

- vers le lycée Amédée-Gasquet et la rue Gabriel-Péri, des vestiges de l'aqueduc qui alimentait la ville ont motivé, d'une part,
 - (1) mlt. *ad illos Arcos ca 950-ca 960* (formation remontant à *ca 700—ca 960*) et, d'autre part,
 - (2) aocc. *las Quatre Voltas 1268* > mfr. *les Quatre Voltas 1391-1407* (sur ce groupe de toponymes, voir P.-F. Fournier, NROC 193 et n. 29, 500-501; Grémois/Chambon 2008, 182; Chambon/Grémois 2011);
- vers la rue Rameau et la rue des Salles, les vestiges du temple dit *Vasso Galate* ont motivé
 - (3) mlt. *Castrum Sarracenum* / mlt./aocc. *Castrum Sarrazi(n) 1352—1428*,

- (4) aocc. *las Salas* 1276—1491 > mfr. frm. *les Salles*, ainsi que
- (5) frm. *Murs Sarasi* (*sic*) 1822-1824 et *la Muraille des Sarrasins/le Mur des Sarrasins* depuis 1870-1871 (sur ce groupe de toponymes, voir P.-F. Fournier 1965, 108; Chambon/Grémois 2013, 49-61);
- sur la butte de Montaudou, les vestiges d'un théâtre ont motivé
- (6) aocc. *las Cos dous Sarrazins* 1476 > mfr. *les Coulz dez Sarrazins* et var. XV^e s., d'une part, et très probablement, d'autre part,
- (7) aocc. *los Muret* 1406 > frm. *le Muret* (sur ce groupe de toponymes, voir en dernier lieu Grémois/Chambon 2008, 198, 199);
- à la limite de Chamalières et de Royat, les vestiges des bains ont motivé
- (8) mlt. *Balneas* 1320 (< aocc. **Banhas*) et
- (9) aocc. *los Chasals Sarrazinés* 1201 (sur ce groupe de toponymes, voir Grémois/Chambon 2008, 183, 185; cf. P.-F. Fournier, NROC, 340 n. 155);
- enfin, les vestiges qui ont motivé, selon nous, *los Caires* ont motivé également
- (10) mfr. *Muraille des Sarrazins / la Tour des Sarrasins* 1575 et frm. *les Sarrasins* 1805 (Delarbre 1805, 70-71, 73; voir P.-F. Fournier, NROC 126-127, 419-421 et n. 476; 1965, 104-105 n. 5)¹⁶.

Au total, l'étude du toponyme *los Caires* offre donc une nouvelle illustration toponymique de la forte prégnance des ruines romaines d'*Augustonemetum* dans le paysage de la banlieue du Clermont médiéval. Elle fournit aussi – et surtout – un bon exemple de collaboration interdisciplinaire.

Université de Rennes 2

Université de Paris-Sorbonne

DRAC Auvergne, Service de l'Archéologie

PCR « Atlas topographique

d'*Augustonemetum* »

Emmanuel GRÉMOIS

Jean-Pierre CHAMBON

Hélène DARTEVELLE

Christian LE BARRIER

¹⁶ Cf. encore, pour des toponymes sans corrélats archéologiques connus, Grémois/Chambon 2008, 181 (aocc. *las Archas*), 193 (aocc. *las Cols Chalsinias*), 196 (aocc. *la Colt Blancha*), 197 (mfr. *las Cous*).

Références bibliographiques

- Brunel, Clovis, 1926. *Les Plus Anciennes Chartes en langue provençale. Recueil des pièces originales antérieures au XIII^e siècle*, Paris, Picard.
- CAG 07 = Dupraz Joëlle / Fraisse, Christel, 2001. *Carte archéologique de la Gaule. L'Ar-dèche*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
- CAG 19 = Lintz (Guy), 1992. *Carte archéologique de la Gaule. La Corrèze*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
- CAG 23 = Dussot (Dominique), 1989. *Carte archéologique de la Gaule. La Creuse*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
- CAG 48 = Fabrié (Dominique), 1989. *Carte archéologique de la Gaule. La Lozère*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
- CAG 63 = Provost, Michel / Mennessier-Jouannet, Christine, 1994. *Carte archéologique de la Gaule. Le Puy-de-Dôme*, 2 vol., Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
- CAG 87 = Perrier (Jean), 1993. *Carte archéologique de la Gaule. La Haute-Vienne*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
- Carles, Hélène, 2011. *L'émergence de l'occitan pré-textuel. Analyse linguistique d'un corpus auvergnat (IX^e-XI^e siècles)*, Strasbourg, Éditions de linguistique et de philologie.
- Chambon, Jean-Pierre, 1981. «Notes d'ancien auvergnat. En relisant le *Testament* de Peironelle de Bulhon», *R* 102, 226-237.
- Chambon, Jean-Pierre, 1984. «Remarques sur trois microtoponymes de la banlieue de Clermont», *NRO* 3/4, 30-33.
- Chambon, Jean-Pierre, 1988. «Quatre noms propres fantômes dans le *Testament* de Peironelle de Bulhon (Notes de toponymie critique)», *NRO* 11/12, 142-143.
- Chambon, Jean-Pierre, 2005. «Toponymie et grammaire historique: les noms de lieux issus de *cappella* et *forestis* et la diffusion spatiale de l'article défini dans la Galloromania», in: James-Raoul, Danièle / Soutet, Olivier (dir.), *Par les mots et les textes, Mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 143-155.
- Chambon, Jean-Pierre / Grélois, Emmanuel, 2007. «Pour la révision de l'article *cheire* du *Trésor de la langue française*», in: Rézeau, Pierre (ed.), *Richesses du français et géographie linguistique*, vol. I, Bruxelles, De Boeck, 327-360.
- Chambon, Jean-Pierre / Grélois, Emmanuel. 2008. «Du nouveau sur la toponymie de Clermont-Ferrand et de ses environs (II)», *RLaR* 112, 101-34.
- Chambon, Jean-Pierre / Grélois, Emmanuel, 2011. «Vestiges toponymiques de l'aqueduc romain d'*Augustonemetum*/Clermont-Ferrand», *NRO* 53, 15-31.
- Chambon, Jean-Pierre / Grélois, Emmanuel, 2013. «Sur l'ancien nom de terroir *las Salas/les Salles* (Clermont-Ferrand)», *NRO* 55, 47-63.
- Chardonnet, Christophe, 2002. «Le pays des Gabales à l'époque romaine», in: Chabrol, Jean-Paul (dir.), *La Lozère de la préhistoire à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Éditions J.-M. Bordessoules, 63-89.

- DAOA = Olivier, Philippe, 2009. *Dictionnaire d'ancien occitan auvergnat. Mauriacois et Sanflorain (1340-1540)*, Tübingen, Niemeyer.
- Dartevelle, Hélène / Le Barrier, Christian. 2013. «La muraille des Sarrazins sur le plan de Fuzier», in: Dartevelle, Hélène (coord.), «*L'Atlas topographique d'Augustonemetum*». *Rapport 2013 et projet 2014*, Clermont-Ferrand, DRAC Auvergne.
- Dauzat, Albert / Rostaing, Charles, 1978. *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de France*, 2^e éd., Paris, Guénégaud.
- Delarbre, Antoine, 1805. *Notice sur l'ancien royaume des Auvergnats et sur la ville de Clermont*, Clermont, Imprimerie de Landriot.
- FEW = Wartburg, Walther von, 1922-2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, 25 vol., Leipzig/Bonn/Bâle, Teubner/Klopp/Zbinden.
- Flutre, Louis-Fernand, 1957. *Recherches sur les éléments prégaulois dans la toponymie de la Lozère*, Paris, Les Belles Lettres.
- Fournier, Pierre-François, 1965. «Le monument dit Vasso de Jaude à Clermont-Ferrand», *Gallia* 23, 103-150.
- Fournier, Pierre-François, 1984. «Les noms de lieux en -acus en Auvergne et sur ses confins (Forez, Bourbonnais)», *NRO* 3/4, 24-29.
- Grémois, Emmanuel, 2003. *Territorium civitatis. L'emprise de l'Église sur l'espace d'une cité et de ses environs: Clermont au XIII^e siècle*, thèse de l'Université Paris-1.
- Grémois, Emmanuel / Chambon, Jean-Pierre, 2007. «Le nom médiéval des Côtes de Clermont (du vicus Christianorum au Poi del Vic?)», *NRO* 47-48 (2007), 89-102.
- Grémois, Emmanuel / Chambon, Jean-Pierre, 2008. *Les Noms de lieux antiques et tardo-antiques d'Augustonemetum/Clermont-Ferrand. Étude de linguistique historique*, Strasbourg, Société de linguistique romane.
- Gröhler, Hermann, 1913-1933. *Über Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen*, 2 vol., Heidelberg, Carl Winter.
- Lauranson-Rosaz, Christian, 2007 [1987¹]. *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VII^e au XI^e siècle. La fin du monde antique?*, 2^e éd., Le Puy, Les Cahiers de la Haute-Loire.
- Lauranson-Rosaz, Christian, 1992. «L'Auvergne», in: Zimmermann, Michel (dir.), *Les Sociétés méridionales autour de l'an Mil. Répertoire des sources et documents commentés*, Paris, CNRS Éditions, 13-54.
- Lodge, R. Anthony, 1985. *Le Plus Ancien Registre des comptes des consuls de Montferrand en provençal auvergnat, 1259-1272*, Clermont-Ferrand, La Française d'édition et d'imprimerie.
- Lodge, R. Anthony, 2010. *Les Comptes des consuls de Montferrand (1346-1373)*, Paris, École nationale des chartes.
- Longnon, Auguste, 1929. *Les Noms de lieu de la France. Leur origine, leur signification, leurs transformations*, Paris, Champion (réimpression, 2 vol., Paris, Champion, 1968).
- Lv = Levy, Emil, 1894-1924. *Provenzalisches Supplement-Wörterbuch*, 8 vol., Leipzig, Reisland.

- LvP = Levy, Emil, 1909. *Petit Dictionnaire provençal-français*, Heidelberg, Carl Winter.
- NROC = Desforges, Émile / Fournier, Gabriel et Pierre-François / Hatt, Jean-Jacques / Imberdis, Franck, 1970. *Nouvelles Recherches sur les origines de Clermont-Ferrand*, Clermont-Ferrand, Institut d'études du Massif Central.
- Roblin, Michel, 1951. *Le Terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque*, Paris, Picard.
- Ronjat, Jules, 1930-1941. *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, 4 vol., Montpellier, Société des langues romanes.
- TGF = Nègre, Ernest, 1990-1991. *Toponymie générale de la France. Étymologie de 35.000 noms de lieux*, 3 vol., Genève, Droz.
- Väänänen, Veikko, 1981. *Recherches et créations latino-romanes*, Naples, Bibliopolis.
- Villoutreix, Marcel, 1987. *Les Noms de lieux de la Haute-Vienne*, II, Limoges, Société des Antiquités historiques du Limousin/CRDP.
- Villoutreix, Marcel, 1992. *Noms de lieux de la Corrèze*, Limoges, Association des Antiquités historiques du Limousin.
- Villoutreix, Marcel, 2002. *Les Noms de lieux du Limousin, témoins de l'histoire d'une région*, Limoges, Association des antiquités historiques du Limousin.
- Vincent, Auguste, 1937. *Toponymie de la France*, Bruxelles (réimpr., Brionne, Gérard Montfort, 1981).
- Vivas, Mathieu, 2012. *La Privation de sépulture au Moyen Âge: l'exemple de la Province ecclésiastique de Bordeaux (X^e-début du XIV^e siècles)*, thèse d'Histoire et Archéologie du Moyen Âge, Université de Poitiers, <<http://theses.univ-poitiers.fr/notice/view/15282>>.
- Welslau, Erich, 1965. *Untersuchungen zu den Orts- und Flurnamen des Kantons Clermont*, thèse de Cologne, Cologne.
- Zadora-Rio, Élisabeth, 2001 : « Archéologie et toponymie : le divorce », *Les petits cahiers d'Anatole* 8, <http://www.-univ-tours.fr/lat/pdf/F2_8.pdf>.